



ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 16 Mai 2022

Présents : MM. BES, ZANDOMENEGHI

Excusé : Mme RAOUX (Présidente), M. LE GALL

CORRESPONDANCE

US TOUR D'AIGUES : Reçu votre courrier U18F

EMAF LES ANGLES : Reçu votre courrier

VENTOUX SUD : Reçu votre planning

MONTEUX FCF : Reçu votre courrier relatif à l'EFF et accord pour le changement d'horaire U12F

FELICITATIONS

Les membres de la Commission félicitent l'équipe senior F à 11 D1 de l'Etoile d'Aubune, qui a terminé 1^{ère} du Championnat et qui participera ainsi aux barrages d'accession à la R1.